



Bulletin à destination des agriculteurs du Puy-de-Dôme, rédigé à partir du Bulletin de Santé du Végétal Cultures et des observations réalisées par les Conseillers de la Chambre d'agriculture sur les parcelles d'essais ou lors des tournées de terrain.

Au sommaire

N°16 – 30 mai 2024

Blé.....	1
Pleine floraison – formation du grain	1
Maïs.....	2
Désherbage de rattrapage	2
Tournesol	3
Evolution rapide des tournesols	3
Ambrosie, ne pas la négliger	4
Jachère	4
Entretien des jachères.....	4
Signalez vos dégâts aux cultures	4

Blé

Pleine floraison – formation du grain

Les blés atteignent le stage floraison pour les parcelles les plus tardives du nord Limagne, à formation du grain pour les plus précoces au sud.

Cette année, les maladies du feuillage sont très présentes, une protection est justifiée dans une majorité de situation.

La septoriose, la rouille jaune et *Microdochium nivale* sont bien visibles, et redémarre 3 semaines après les premières interventions.



Photo de feuillage touché cette semaine



Septoriose



Rouille jaune



Microdochium nivale

Maïs

Désherbage de rattrapage

Les maïs sont autour de 4-6 feuilles.

Evolution lente des maïs avec des températures qui ne dépassent pas les 20°C depuis plusieurs jours.

Désherbage

Le développement des adventices est bien visible, ne pas trop tarder à intervenir. Le désherbage sur adventices jeunes est plus efficace.

Attention à l'ambrosie (photo ci-contre) qui est déjà bien développée, intervenir rapidement sur cette adventice problématique.



Conditions favorable au désherbage mécanique

Dans les parcelles sans grosse problématique d'enherbement, un binage peut suffire à maintenir une parcelle propre, mais il faut attendre le retour d'un temps sec pour pouvoir intervenir.

Tournesol

Evolution rapide des tournesols

Il faut surveiller les levées d'adventices, surtout les Ambroisies ou Datura et parfaire le désherbage, la nouvelle solution VIBALLA, permet de gérer l'ambrosie en situation de tournesol classique.

Produit	Matière active	Dose AMM	Stade d'application	ZNT DVP DSR	Phrase de risque
Viballa	Halauxifène- Méthyl 3.13 g/l	1 l/ha (1 application /an)	Deuxième paire de feuilles étalées (stade 4 feuilles) jusqu'à 10 feuilles	5m 0 3m	H315, H318, H400, H410

Recommandations d'emploi

- Viballa s'applique à partir de 4 feuilles bien développées, avec la 5ème et 6ème feuille présente sur 100% des pieds.
- Eviter les fortes chaleurs le jour de l'application (température < à 25°C) et/ou de fortes amplitudes thermiques dans les jours qui suivent (< à 15°C).

Synthèse d'efficacité pluriannuelle (application entre 4 et 8 feuilles du tournesol)

DICOTYLÉDONES			
Abutilon	TS	Chénopode hybride	S
Aethuse	S	Chardon des champs	TPS
Amarante réfléchie	MS	Coquelicot	S
Ambrosie à feuilles d'armoise	TS	Datura	PS
Ammi majus	TS	Gaillet	S
Aneth des moissons	TS	Lampourde à gros fruits (Xanthium)	S
Atriplex	TPS	Mercuriale annuelle	S
Carotte sauvage	TS	Morelle noire	MS
Caucalis	S	Renouées	TPS
Chénopode blanc	S	Séneçon des champs	TPS

TS	Très sensible ≥ 95%	MS	Moyennement sensible 70-84%	TPS	Très peu sensible ≤ 49%
S	Sensible 85-94%	PS	Peu sensible 50-69%		

Source : Corteva

Voir fiche produit [<<ICI>>](#)

Ambroisie, ne pas la négliger

L'Ambroisie lève dans les cultures de printemps (photo ci-contre), c'est donc maintenant qu'il faut agir pour éliminer l'ambroisie **avant floraison**.

Ne pas négliger cette plante qui pose de gros problèmes agronomiques dans certains secteurs, et qui est très allergisante.



Jachère

Entretien des jachères

Cette année les jachères ne sont pas utilisables, la dérogation Ukraine n'est pas reconduite.

Il est interdit de broyer les jachères entre le 1^{er} juin et le 10 juillet.

Les jachères ne doivent faire l'objet d'aucune utilisation entre le 1^{er} mars et le 31 août. La fauche ou la pâture ne seront donc possibles qu'à partir du 1^{er} septembre.

Signalez vos dégâts aux cultures



Cette année, beaucoup de re-semis nous remontes à la suite de dégâts de pigeons, corbeaux... **Il est important de les signaler.**

Le réseau Chambres d'agriculture met à disposition des agriculteurs une application permettant de faciliter le signalement des dégâts de la faune sauvage sur son exploitation agricole. Cet outil est téléchargeable gratuitement.

Les dégâts de la faune sauvage sur les cultures et les élevages sont loin d'être anodins et impactent chaque année les exploitations agricoles.

Vous avez des dégâts sur vos cultures,

signalez-les.

Attention : la déclaration de dégâts sur l'application ne dispense pas l'agriculteur d'une déclaration auprès de la fédération départementale des chasseurs dans les cas de dégâts occasionnés par le grand gibier et soumis à indemnisation.

Télécharger sur
App Store

Télécharger sur
Google Play

Voir la page sur notre site internet : [>>ICI<<](#)

Equipe agronomie

Rédacteurs du bulletin : M. Laugier, F. Moigny, Y. Ginestière
04 73 44 45 95
agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat - BP 7007 - 63171 AUBIÈRE

www.puydedome.chambre-agriculture.fr

